

L'arbre et ses racines



Infolettre des membres - AQDR Montmagny-L'Islet

VOL. 1 – no 5 6 mars 2021

Chers membres,

Cela fait un an déjà que la COVID-19 est entrée dans nos vies. Pour ce mois de mars, nous vous proposons de prendre quelques instants pour réfléchir à ce que cette situation a engendré de positif dans vos vies. Peut-être vous a-t-elle incité à prendre davantage l'air, à vous découvrir une nouvelle passion, à découvrir la technologie, à prendre plus de temps pour vous ? Pensez-y, cette crise sanitaire n'a pas que des aspects négatifs! Comme le dit si bien la citation d'André Gide; « Conquérir sa joie vaut mieux que de s'abandonner à sa tristesse. »

Bonne lecture!

L'équipe de l'AQDR Montmagny-L'Islet



160, Boulevard Taché Est
Montmagny, G5V 4E8
Téléphone : 418 247-0033
Sans frais : 1 877 948-2333
Courriel : aqdrislet@globetrotter.net



Suivez-nous sur facebook
@aqdrml

<https://www.facebook.com/aqdrml>

Les femmes...

Le lundi 8 mars 2021, se tenait la journée internationale des droits des femmes. En dépit d'une idée répandue, ce jour n'est pas celui de la fête des femmes. Selon le gouvernement du Canada, il s'agit d'une journée où l'on souligne, à l'échelle mondiale, les réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques des femmes et où l'on sensibilise le public au travail qu'il reste à faire. Divers mouvements féministes ont su faire progresser les droits des femmes au fil des ans. Voici, à ce propos, quelques faits marquants.

D'hier...

C'est en 1918 que les Canadiennes obtenaient le droit de vote au fédéral en reconnaissance de leur participation à la Première Guerre mondiale. Au cours des années suivantes, de nombreux mouvements dits suffragistes virent le jour au Québec. Pensons, par exemple, à Idola St-Jean qui, en 1927, fonde l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec, ou encore à Thérèse Casgrain qui, en 1929, fonde La Ligue des droits de la femme. Dès le tout début la Deuxième Guerre mondiale, les femmes prirent davantage de place sur le marché du travail. L'acharnement et la pression politique exercés par les militantes permirent aux Québécoises d'obtenir le droit de vote au palier provincial, en 1940.

DEVENEZ MEMBRE!

En plus de contribuer au développement
l'AQDR de Montmagny-L'Islet,
plusieurs avantages et rabais
vous sont offerts.

Après la guerre, les travailleuses voulurent rester à l'emploi; cette situation entraîna la création de nombreux groupes activistes. À partir de 1960, les revendications des femmes militantes s'élargirent considérablement : droit à l'instruction, droit à la participation politique, modifications de lois tant au civil qu'au criminel etc. C'est à cette même époque que le mouvement d'égalité salariale voit le jour. En 1975, l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne vient interdire la discrimination de genre en contexte d'emploi. En 1988, l'on assiste à l'aboutissement d'une des plus importantes revendications féministes : la décriminalisation de l'avortement. La femme est désormais libre d'un choix concernant son corps et sa vie, sans l'approbation d'un comité de médecins. Plusieurs réformes chères aux mouvements féministes ont depuis été adoptées; elles concernent notamment les congés parentaux et la reconnaissance du mariage homosexuel.



Au printemps

Regardez les branches	La mouche ouvre l'aide
Comme elles sont blanche:	Et la demoiselle
Il neige des fleurs.	Aux prunelles d'or,
Riant dans la pluie,	Au corset de guêpe
Le soleil essuie	Dépliant son crêpe,
Les saules en pleurs	A repris l'essor.
Et le ciel reflète,	L'eau gaîment babille,
Dans la violette	Le goujon frétille
Ses pures couleurs...	Un printemps encore !

Théophile Gautier

Ressource pour les femmes; La Jardilec

Le Centre-Femmes La Jardilec offre un lieu de rencontre, d'information, d'entraide, de réflexion et d'action aux femmes en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie, tant individuellement que collectivement.
418 598-9677

À aujourd'hui...

Malgré toutes ces réalisations, il reste du travail à faire pour l'égalité des genres. Bien sûr, notre pays respecte et met de l'avant les droits féminins mais il n'en est pas de même à travers le monde. Soulignons tout de même qu'en 2020 : -Le Soudan a aboli la mutilation génitale féminine ce qui protégera des millions de filles et de femmes. - Suite au mouvement de la « Vague verte » l'Argentine a légalisé l'avortement. -Le Danemark a, pour sa part, reconnu le sexe sans consentement comme un viol. -Au Sierra Leone, l'interdiction d'aller à l'école pour les filles enceintes a été levée. -Le Royaume-Uni a supprimé la taxe tampon et l'Écosse a rendu les protections hygiéniques gratuites pour toutes. -Le Costa Rica fut le premier pays d'Amérique centrale à allonger à 14 semaines le délai maximal pour avorter. Impressionnant de voir ce qui peut être accompli en un an.

Malgré toutes ces avancées, il reste du travail à faire pour vaincre les féminicides, les violences sexuelles et domestiques infligés aux femmes du monde. Le Québec ne saurait y échapper.

Marion

Sources et références

<https://cfc-swc.gc.ca/commemoration/iwd-jif/enc>
https://unites.uqam.ca/arir/pdf/chronologieNouvelleVersionJu07_ol
<https://www.instagram.com/p/CMKepw1r>



Joignez-vous à nous !